

ou d'arsénite forme avec un sel de mercure un précipité d'une couleur éramoisie.

- zinc — jaune.
- bismuth — orange.
- plomb — rose.
- d'argent — violet.

En passant la laine teinte en amarante par le purpurate d'ammoniaque dans une des dissolutions de sel sus-déterminées, on obtient ces diverses nuances, dont quelques-unes présentent une plus grande solidité que le purpurate d'ammoniaque. (Moniteur industriel).

La Gazette des Hôpitaux fait connaître un nouveau moyen de produire une anesthésie locale, et qui permet d'extraire des dents, d'ouvrir des panaris et de faire d'autres petites opérations sans que les malades ressentent la moindre sensation douloureuse.

Voici en quoi il consiste : Dans un petit flacon, on introduit le tiers de sa capacité de camphre pulvérisé, et on remplit d'éther sulfurique.

C'est avec cette solution qu'on frictionne légèrement, à l'aide d'une petite éponge fixée à une tige en baleine, pendant une minute environ, soit la gencive, soit l'endroit où le histouri doit agir; puis on se hâte d'opérer.

Dans les circonstances où les malades font quelques difficultés, l'expérience a démontré qu'il vaut mieux recommencer à frictionner; s'il s'est écoulé une ou deux minutes, l'anesthésie est grandement diminuée, sinon abolie.

**Industrie du coton.**

Par un acte du 3 mars 1857, le Congrès des Etats-Unis chargea le commissaire des Patents de prendre des renseignements sur l'emploi du coton dans les différents Etats, et d'en faire un rapport. Dans ce but, un agent spécial, M. John Claiborne, fut envoyé en Europe. Les instructions données par le ministre de l'intérieur eurent pour objet principal, non-seulement l'intérêt de la production et de la fabrication du coton dans l'Amérique du Nord, mais aussi l'intérêt de tous les consommateurs pris en masse.

« Peut-être, y est-il dit, que la méthode la plus simple et la plus exacte de faire cette recherche est d'examiner ce que devient une balle de coton, depuis le moment où elle quitte le terrain de production jusqu'à celui de sa réception par le dernier consommateur. Chaque mille dont le chemin serait abrégé, chaque cent qu'on épargnerait, serait autant d'avantages dont profiteraient les deux individus placés aux deux termes de cette ligne; et la conséquence serait non-seulement une augmentation du prix de la matière première, mais aussi une progression croissante dans le mouvement de la consommation. »

Voici quelques extraits du rapport de M. Claiborne :

**I. — FRANCE.**

Après l'Angleterre, la France occupe le premier rang par la quantité et la valeur du coton qu'elle emploie, mais elle l'emporte sur sa rivale par la variété de ses fabricants. Quant au bon goût et à la beauté de ses tissus, elle prime toutes les autres nations industrielles. Ses fabriques fournissent aux différents marchés des fabricats de coton en tous genres, depuis le caïcot commun de Rouen jusqu'aux riches mouselines de Mulhouse, les toiles de Saint-Quentin, si remarquables par leur finesse, et les magnifiques tarlatanes de Tarare.

Il y a à peine soixante ans, qu'on fit à Paris le premier-essai d'une filature de coton, et cela

à une époque où la première révolution française ébranlait la nation jusque dans ses fondements. Tous les systèmes politiques étaient bouleversés et les intérêts matériels arrêtés pendant un long laps de temps. Par suite de cette situation, cette industrie, au début, ne fit que peu de progrès. De Paris, des filatures de coton s'établirent peu à peu dans les départements du Nord et de l'Est. D'après M. Moreau de Jonnés (Statistique de l'industrie française, Paris 1856), le premier métier à filer, employé en France, rapporté d'Angleterre par des Français, fut importé en France par les frères Bauwens et donné en présent à l'Empereur.

Dans les départements de l'Est, dont le centre industriel est actuellement Mulhouse, et qui comprend l'Alsace et une partie de l'ancienne Lotharingie, ce fut dans l'établissement de Wessering qu'on commença à filer le coton vers 1803, et à l'exposition de 1806, on vit des échantillons de fil filé à la main et de fil filé au moyen de machines.

Depuis cette époque, cette industrie fut considérée comme la plus stable de la contrée, et, par son importance, elle fut un des principaux éléments de la lutte soulevée à propos de la question des céréales.

D'après M. Moreau de Jonnés, en 1816, le kilogramme de coton brut valait 6 fr.; en 1851, la même quantité ne valait plus que 4 fr. 50 c., et pour la même somme on peut acheter quatre fois plus de marchandises de coton, tandis que la proportion de 5 kilogrammes, ou 11 liv. de coton, pour cinq habitants, s'est élevée à 2 kilogrammes ou 4 1/2 livres par habitant, et que l'industrie est organisée de manière à pouvoir livrer à chaque habitant du pays 18 mètres, soit à peu près 20 yards de calicot ordinaire.

Après l'introduction de la filature du coton, cette industrie resta presque stationnaire jusqu'en 1809 ou 1810; à cette époque elle commença à recourir à la force hydraulique et à la vapeur. De 1818 à 1825 de nombreux établissements surgirent et furent mis en activité. La révolution de 1830 et ensuite les crises financières de 1837 et de 1842-1843 arrêtèrent ce mouvement. Depuis 1851, le développement a été plus rapide et cette industrie a progressé.

Le tissage du coton commença en 1746 dans le district de l'Est, à Mulhouse; les premiers fabricats consistaient en indiennes faites avec du fil filé à la main. On attendit plus d'un demi-siècle avant d'employer les machines à filer, et la navette volante parut pour la première fois en 1805. Peu après, l'introduction des tissus de coton fut prohibée en France; cette mesure est restée en vigueur jusqu'aujourd'hui, malgré les changements de dynasties, et les fabricants, sauf quelques rares exceptions, en désirent le maintien.

La tissanderie, bien qu'éprouvée par les mêmes difficultés temporaires, fit autant de progrès que la filature et les autres genres de fabrication de coton. En 1856, le nombre total de métiers à tisser qui se trouvaient dans le Haut-Rhin (44,331), 33,472 étaient à la mécanique et seulement 10,859 à bras.

L'impression sur coton commença à Mulhouse en même temps que le tissage et acquit bientôt, par sa bonne qualité, la faveur dont elle n'a cessé de jouir depuis dans plusieurs établissements de cette ville.

On n'a pas de documents bien certains sur la fabrication du coton dans les divers centres industriels de France. M. Claiborne a seulement reproduit les chiffres de quelques districts.

(La suite au prochain numéro).

**FAITS DIVERS.**

Le jour des Rois, un des industriels les plus riches et les plus connus de la capitale avait réuni quatorze convives à sa table. Trois dames seulement se trouvaient de la partie. On partagea le gâteau, suivant l'usage; un roi de la fête fut acclamé; on rit, l'on chanta, on échangea mille vœux de bonheur.

Jusque là, rien que fort ordinaire, c'est à peu près ainsi que s'est passée la fête du 6 Janvier, dans presque toutes les familles de la capitale. Mais voici ce qu'il y eut d'original et de véritablement particulier dans la réunion dont je parle. Sur les onze convives du sexe masculin, neuf devaient prendre, à onze heures et demie, la direction des différentes stations de chemins de fer.

Trois devaient s'embarquer à Londres, le premier pour le Brésil, le second pour New-York, le troisième pour la Chine; un autre rejoignait son régiment en garnison à Rome, le cinquième allait en Égypte, se mettre à la disposition de l'administration du canal de Suez; les directions de trois autres étaient Moscou, Belgrade, Venise. Le dernier allait attendre ses instructions dans la rade de Cherbourg.

Il y a quarante ans, même moins, on se serait effrayé à la seule pensée de semblables pérégrinations. L'on s'est aguerri aujourd'hui; on est même passé d'un extrême à un autre, comme il arrive toujours dans notre bon pays de France, on est aussi disposé à voyager, qu'on l'était autrefois à demeurer dans sa famille ou au coin de son feu.

Tous ces convives qui allaient se disperser, naviguer dans toutes les directions du globe après avoir passé une soirée charmante, égayé le banquet par mille traits charmants d'esprit, de joyeux refrains, se sont donnés en riant la main, ne doutant pas que tous ne fussent revenus aux premiers jours du printemps pour s'embrasser de nouveau en se communiquant leurs impressions de voyage.

— Le Journal des Villes et des Campagnes publie les détails suivants sur l'affaire du receveur général de Vannes, dont on a récemment annoncé la faillite :

Dimanche, à la salle du spectacle de Vannes, se sont réunies 450 personnes, hommes et femmes, bourgeois et paysans. Il s'agissait de délibérer sur la question de savoir si l'on donnerait suite à la demande en déclaration de faillite adressée au tribunal de commerce, ou si l'on consentirait à une liquidation pure et simple.

Le préfet du département a pris le premier la parole. Il a dit qu'il allait parler dans l'intérêt bien entendu des nombreuses victimes du désastre. Il a mis en parallèle les frais ruineux qu'entraînerait la continuation des poursuites et la dépréciation des biens qu'il faudrait vendre précipitamment et à vil prix peut-être, avec les avantages d'une liquidation à l'amiable, sagement opérée par une commission que nommerait l'assemblée.

Après ce discours, qui a été écouté avec faveur, l'inspecteur général des finances a pris la parole : il a fait l'exposé de la situation. Le passif est de 3 millions 6 ou 800,000 fr., l'actif de 2 millions, et si la liquidation est sagement conduite, les créanciers, selon M. l'inspecteur, pourraient retirer 50 0/0 de leurs créances.

M. le préfet a ensuite annoncé que l'un des fils du receveur général allait se présenter pour faire aux créanciers des propositions au nom de la famille. Le jeune homme est introduit, il est assisté par Me. Waldeck-Rousseau, du barreau de Nantes. L'avocat sollicite le retrait de la demande de faillite, moyennant quoi :

M<sup>me</sup>. Avrouin (la femme du receveur-général) abandonne sans restriction sa dot (103,000 fr.), plus 40,000 francs provenant d'une succession paternelle ;

Le fils aîné 80,000 francs, qui lui avaient été constitués en dot ;

Un autre fils la même somme ;

MM. Allenon et Blanchard, gendre de M. Avrouin, abandonnent aussi les dots de leurs femmes (total 160,000 fr.)

Enfin, les deux frères de M<sup>me</sup>. Avrouin rapportent à la masse une somme de 34,000 fr. qu'ils avaient retirés de la recette générale quelque temps avant le désastre, et déclarent qu'ils veulent subir le sort de tous les autres créanciers. Quant au dernier fils de M. Avrouin, qui n'a rien à lui, il s'offre, dit Me. Rousseau, comme le liquidateur des affaires de son père, bien résolu de se consacrer tout entier à la conservation des intérêts de toutes les victimes du désastre.

L'assemblée a accueilli ces propositions avec un murmure de satisfaction et un sentiment d'admiration prononcé.

Immédiatement M. Avrouin fils a été choisi pour liquidateur provisoire, et une commission a été nommée séance tenante.

Ajoutons que, par le temps qui court, cette conduite d'une famille unie si honorablement pour parer aux suites désastreuses de cette triste affaire, est chose rare et vaut bien la peine d'être citée.

— Les journaux ont exagéré, dit-on, les troubles survenus à l'École des Arts-et-Métiers d'Angers. Il est à souhaiter qu'on n'ait pas de faits graves à déplorer. — C'est, du reste, faire beaucoup d'honneur à quelques gamins que de laisser supposer qu'ils aient eu raison de se livrer à des actes de brutalité et nous souhaitons qu'on chasse sans miséricorde des enfants qui se révoltent contre leurs maîtres et qui ont la stupide prétention de se croire appelés à former le caractère de leurs camarades.

L'Union de l'Ouest raconte les faits tels qu'ils se sont passés :

« Depuis cinq ou six jours, nous ne dirons pas la révolte, mais une agitation regrettable, une insubordination partielle, règnent dans les rangs des nombreux élèves de l'École des Arts et Métiers d'Angers. Au-si plusieurs renvois ont-ils été prononcés, par l'honorable directeur de cet établissement, contre les principaux auteurs des troubles. Le point de départ de la mutinerie des élèves de l'École des Arts est imputable à la mauvaise habitude qu'y ont les anciens de brimer, c'est-à-dire tourmenter, froisser, fustiger, frapper même les nouveaux, prétendant ainsi leur former le caractère ! »

Or, à la suite de brimades un peu trop accentuées, quelques victimes ont été se plaindre. La qualification de dénonciateurs leur a d'abord été appliquée par les coupables, qui se sont ensuite livrés sur elles à de nouvelles brutalités, ce qui a mis le directeur dans l'obligation de chasser les plus compromis. Nombre d'élèves, comprenant fort mal leurs devoirs et leurs intérêts, ont alors demandé la réintégration d s expulsés, que bien entendu on leur a formellement refusée; refus d'où sont sorties des menaces de rébellion que nous avons tout lieu de croire aujourd'hui complètement réprimées.

Tels sont les faits, s'ils ont une certaine gravité, on voit néanmoins qu'ils sont loin d'être aussi sérieux que quelques personnes mal renseignées avaient eu le tort de le dire. »

les spirituels efforts de son mari pour l'amuser. Pour le lui faire sentir, il se contenta de sonner; un domestique entra et Wallden lui dit : « Madame désire que l'écran soit reculé; — n'oubliez pas d'y faire attention à l'avenir ! »

Au grand dépit de Wallden, Marie eut l'air de ne pas comprendre quelle avait été son intention; au contraire, elle profita de la présence du domestique pour lui donner un autre ordre.

Lorsque les jeunes époux se retrouvèrent seuls, Wallden, qui ne pouvait oublier que son acte d'énergie avait manqué son effet, dit à sa femme : « Tu ne m'en veux point, n'est-ce pas, chère Marie ? »

— De quoi donc? demanda-t-elle tout naïvement.

— De ce que j'ai transmis ton ordre au domestique.

— Je le crois bien ! — Il n'avait pas autre chose à faire !

— Petit Satan ! pensa le lieutenant, mais il ne laissa rien percer de sa déception de ne pas avoir réussi à blesser ou à froisser Marie, ce qui eût pourtant formé matière à une petite diversion; et il dit d'un ton amical : « Les soirées finiront par nous sembler longues dans notre joli ermitage; — ne veux-tu pas apprendre quelque jeu de société ? »

— Si, pourquoi pas répondit-elle. Je sais déjà le jeu d'échecs; aurais-tu envie d'y jouer ?

— Oh, non, il est trop ennuyeux et il exige... Mais les chiens aboient. — Wallden regarda par la fenêtre.

— Peut-être vas-tu être assez heureux pour voir arriver un joueur plus habile.

— En effet, mon ange — je n'en doute presque plus: ce sont mes deux amis ! — Vraiment, les voilà qui descendent la hauteur ! »

Wallden avait diviné juste. Ces voyageurs étaient les camarades qu'il attendait pour lui tenir société dans sa solitude; après avoir fait leur toilette, ils entrèrent au salon, conduits par leur hôte, qui les présenta sous les noms des capitaines G... et A....

D'abord, c'est-à-dire immédiatement après l'arrivée de ces messieurs, Marie trouva très-agréable cette diversion à la monotonie de la campagne; c'était du moins un changement, et Dieu sait combien il était nécessaire en ce moment !

On organisa toutes sortes de parties de plaisir, entre autres, une cavalcade quotidienne; Marie se laissa persuader d'apprendre aussi le bel art de l'équitation; elle y consentit même avec un empressement qui enchantait son mari. Il eut alors une nouvelle occupation: ce fut d'envoyer chercher à la ville des étoffes de soie et de faire venir un tailleur pour confectionner le costume d'amazone de madame de Wallden.

En attendant, on abrégait les journées par des conversations enjouées, des lectures et de la musique. Les soirées étaient toujours entièrement consacrées à un seul genre de plaisir: le jeu de cartes, et, chose étrange ! il détournait complètement l'attention de ces messieurs de leur belle hôtesse, quelque galants et chevaleresques qu'ils se montrassent d'ailleurs hors de là. Wallden essaya bien quelquefois en plaisantant de faire prendre les cartes à Marie; mais, comme il y comptait bien d'avance, elle refusa toujours. En revanche, il la voyait, contre son attente et ses desirs, s'asseoir affectueusement à ses côtés, un ouvrage de broderie à la main; cette habitude ne permettait jamais de jouer au-delà de l'heure à laquelle on cesse d'ordinaire dans les salons. Semblait-on vouloir

prolonger la partie, Marie disait avec une amabilité entraînante : « Messieurs, vous oubliez tout à fait que je ne suis que spectatrice, et qu'un spectateur a le défaut de se fatiguer aisément. »

Sur ces entrefaites, on avait terminé le costume d'amazone, et lorsque Marie le porta pour la première fois, Wallden ne pouvait se lasser d'admirer la taille et les charmes de sa femme, lesquels, disait-il, ne l'avaient jamais tant frappé. Les deux capitaines rivalisaient d'empressement à qui aurait l'honneur de tenir l'étrier à Marie; mais ils étaient toujours prévenus par le lieutenant, qui l'aidait lui-même à monter en selle avec une inquiétude jalouse. Cette conduite de Wallden n'avait pas échappé à l'attention de sa femme, et c'était ce qui lui plaisait le plus dans les procédés de son mari. La promenade à cheval se passa fort bien: Marie était docile, attentive, et elle s'amusa; — aussi la société rentra-t-elle dans les meilleures dispositions.

Ce plaisir se renouvelait chaque jour, et il devint pour Marie une distraction si agréable, un tel besoin même, qu'elle était de mauvaise humeur lorsqu'elle craignait, le matin, que le Ciel n'y mit obstacle. Ce goût ne tarda pas à dégénérer en passion, et quelquefois même elle faisait toute seule des promenades à cheval; désespérés de son absence, les messieurs avaient alors recours au jeu; mais, dès qu'elle rentrait, les cartes disparaissaient aussitôt.

« Mon cher Wallden, dit-elle un soir à son mari avec plus de cordialité qu'à l'ordinaire, après que leurs hôtes se furent retirés, j'ai remarqué que le malheur te poursuit d'une manière effrayante, et quoique vous ne jouiez pas précisément gros jeu, tu fais, en somme, des pertes considérables.

— Mais que je répare toujours le lendemain.

— Le contraire est presque toujours arrivé jusqu'ici, mon cher Wallden, et tu me causerais une joie réelle en ne faisant plus des cartes l'amusement exclusif des soirées; d'abord par la raison que je t'ai déjà dite, d'un autre côté, parce que je trouve trop monotone de passer ainsi de longues heures à bâiller sur ma couture pendant que vous jouez.

— Mais, ma chère Marie, n'est-ce pas à toi-même qu'il faut t'en prendre de cette monotonie ? — Pourquoi ne faisons-nous pas des visites et des invitations à nos voisins? Nous pourrions alors varier nos plaisirs, et tu aurais aussi ton cercle, comme il sied à une dame de ton rang et de ta beauté, qui doit tenir la première place dans le monde.

— Je regrette de te voir encore détourner l'entretien du sujet sur lequel je voulais expressément t'amener.

— Eh bien, ma chère enfant, tu n'as cependant pas à te plaindre de nos hôtes? Ils sont, pour ainsi dire, prosternés à tes pieds; mais lorsqu'on a fait toute la journée l'attentif et le prévenant...

— On peut s'en affranchir quand vient l'heure du jeu, veux-tu dire? Sur ce point, mon bon Wallden, nous pensons tout différemment, et je te déclare, avec la franchise entière que nous nous sommes promise, qu'il me serait très-désagréable, à présent que je t'en ai parlé, de ne pas te voir te modérer et renoncer, jusqu'à un certain point, à un plaisir qu'il m'est impossible d'approuver, s'il devient chez toi une habitude invariable.

M<sup>me</sup> ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

— L' d'Allen poétiq nom, l de l'en chanoir les jeu contes Tailleur effet, l épouse la phra cette h Or, Grim petite l — Je profess Sur vieillar — C — E deux g Tu as toire d je n'y c à peu. Quell — D apercu qui ser Aussitô momen parais à coup grimpa — D gendar Pas d Les quiller monde morcea ner. Les courage capture d'eux, s de son que cel — A Disan seur au le prés — M furieux — Je — E — E — P je viens plaisir. — M — V

Sont nouvea 28 dem Les o vies pa directeu

Lille : Roubaix Tourcoi Mouscr.

Roubaix Lille Seclin Carvin. Douai Arras Amiens Clermont Creil Paris

DE R Roubaix Lille Pérench Arment Bailleul Hazebro Dunker Saint-O Calais. Lille Boulog